

Avis voté en plénière le 9 novembre 2011

La mobilité des jeunes

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse se félicite de voir dressé dans cet avis un constat honnête, critique et nuancé sur la mobilité des jeunes en France et ce en dépit du manque important de données sur le sujet.

D'après le centre d'analyse stratégique, la mobilité ne concerne aujourd'hui qu'à peine 2 % des jeunes français. Et au-delà de la faiblesse des effectifs concernés, l'homogénéité des jeunes ayant l'opportunité de vivre une expérience de mobilité - en particulier internationale - doit également être soulignée. Ce sont essentiellement les étudiants de l'enseignement supérieur qui en bénéficient, et parmi eux en particulier ceux des grandes écoles, les universités manquant de moyens humains et financiers pour développer les partenariats internationaux et généraliser la mobilité à l'ensemble des formations, notamment en premier cycle et dans les filières courtes, aujourd'hui oubliées des dispositifs.

L'homogénéité des publics s'explique également par le coût individuel de la mobilité, que ce soit au niveau international ou national, qui rend son accès fortement inégalitaire. C'est pourquoi la création d'un fonds européen de mobilité pour tous les jeunes en formation, avec un principe de péréquation permettant d'adapter le montant des aides au niveau de vie du pays d'accueil, ainsi que l'augmentation du nombre et du montant des bourses *Erasmus* nous semblent des recommandations tout à fait importantes.

Notre groupe regrette que des solutions plus systémiques n'aient pu être proposées pour toucher les jeunes les plus éloignés de la mobilité et notamment les 36 % de jeunes sortant de formation initiale avant d'avoir obtenu le baccalauréat. Même s'il va de soit qu'une politique de soutien à la mobilité ne peut être que l'un des éléments d'une politique plus globale à leur endroit.

Certaines pistes d'adaptations des dispositifs ont tout de même été avancées et nous semblent aller dans le bon sens, comme celle de généraliser l'aide au permis de conduire, de développer le soutien aux associations organisant des actions socio-éducatives incluant de la mobilité à destination des jeunes en difficulté, ou encore l'utilisation du service civique pour permettre à certains de ces jeunes de vivre une étape de leur service dans un autre pays européen après une première étape « préparatoire » sur le territoire national.

C'est ainsi que des dispositifs comme « *ville vie vacances* » ou encore le programme européen « *Jeunesse en action* », ouvert à l'ensemble des jeunes et non aux seuls étudiants de l'enseignement supérieur, et valorisant les expériences de mobilité hors cadre scolaire et professionnel, doivent être soutenus et prioritairement orientés vers les 59 % de jeunes qui ne poursuivent pas d'études universitaires. À cette fin, la France

doit s'engager pour la consolidation de ce programme européen en s'assurant de la pérennisation de son financement pour la programmation 2014-2020.

Dans cet avis, le choix a été fait de ne pas ignorer la question des mobilités au niveau national. Elles sont à notre sens primordiales, or, les obstacles sont nombreux. Nous saluons donc l'accent qui a été mis sur les freins matériels que constituent le logement et les transports tant ils sont au cœur des enjeux de mobilité. Dans cet avis, le CESE recommande notamment d'engager une réflexion globale sur le logement des jeunes, de revenir au système de caution solidaire universelle et de supprimer le mois de carence des APL, notre groupe ne peut qu'appuyer avec force ces propositions.

Enfin, alors qu'il est de plus en plus difficile pour les étudiants étrangers de travailler en France une fois diplômés et que tout est fait pour les dissuader de rester, voire de venir, la position prise ici par le CESE, qui recommande que l'attribution de visas étudiants réponde avant tout à des considérations académiques, nous semble tout à fait salubre et mérite d'être saluée.

Pour ces raisons, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse vote en faveur de l'avis.